

- 14 -

**LE PÉRIMETRE IRRIGUÉ D'ABADIA (ALGÉRIE):  
LE LENT APPRENTISSAGE DE L'AUTOGESTION**

M. REBOUL rappelle en introduction quelques caractéristiques de l'option socialiste algérienne en matière d'agriculture. Trois secteurs de production peuvent être distingués :

- le secteur *autogéré*: 20.000 fermes de colons, récupérées, ont été transformées en 2.000 fermes autogérées (vu l'importance de l'intervention étatique dans ce secteur, il vaudrait mieux parler de fermes étatisées). La tendance actuelle va vers la fragmentation de ces grands domaines.
- le secteur de la "*révolution agraire*" : afin de limiter la propriété privée, des domaines appartenant à des Algériens ont été nationalisés puis redistribués en parts égales aux petits producteurs.
- le secteur *privé* considéré récemment encore comme un secteur appelé à disparaître rapidement. Il est aujourd'hui reconnu de plein droit et bénéficie même de l'aide de l'Etat. L'idée de le transformer en coopératives est remise à plus tard, vu la nécessité actuelle d'augmenter rapidement la production agricole afin de diminuer les importations de produits vivriers.

L'évolution de ces divers secteurs vers la coopérative de production n'en reste pas moins l'option fondamentale à long terme.

**INSTALLATION DU PERIMETRE IRRIGUE**

Le projet de mise en valeur de la plaine d'Abadla (située à proximité de Béchar, dans le Sud-ouest algérien) a été conçu par des experts américains. Le barrage de Djorb-Torba, le plus grand d'Algérie (250 millions de m<sup>3</sup> de retenue) a été construit sur l'Oued Guir ; il alimente le périmètre d'Abadla situé à 80 Km de là, conçu selon le mode de la grande exploitation mécanisée à l'américaine : unité de gestion 1000 ha, parcelles de 12 ha minimum, main d'oeuvre salariée strictement encadrée, machines à grand rendement, etc. Seules restent du domaine du travail manuel : l'irrigation et les cultures maraîchères.

Les salariés agricoles habitent des villages de fonction construits à l'extérieur du périmètre et ne disposant ni de hangar, de garage ni d'emplacement pour l'élevage domestique ou le jardin potager. Toute forme d'autoconsommation est donc exclue, le salarié ne devant vivre que de son seul salaire.

Le barrage a été mis en service en 1969. Très rapidement les experts américains sont rapatriés à la suite de litiges sur l'exécution des contrats : l'Algérie n'a ni les moyens financiers, ni les hommes pour assurer la relève et les installations sont vouées à l'abandon. En 1975, le Président Boumédiène décide leur remise en état de fonctionnement et en confie le soin aux militaires : le principe de la grande exploitation mécanisée n'est pas remis en cause et les résultats sont médiocres, comme le montre le tableau ci-dessous :

#### RENDEMENTS

	1952 (1)	1978 (2)
<i>Blé dur</i>	10 q/ha (sur 870 ha)	
<i>Blé tendre</i>		7 q/ha (sur 272 ha)
<i>Orge</i>	13 q/ha (sur 2130 ha)	18 q/ha (sur 91 ha)

(1) en 1952 : en culture de décrue traditionnelle, entièrement manuelle, sans engrais ni pesticides.

(2) en 1978 : en culture irriguée, avec tracteurs et moissonneuses-batteuses, engrais et pesticides.

#### CAUSES DE L'ECHEC

On peut citer entre autres :

- Insuffisance et plus encore irrégularité de l'approvisionnement en eau (de 27 à 200 millions de m<sup>3</sup>).
- Remontée de sel : les parcelles sont trop grandes pour un système d'irrigation par submersion et les remontées de sel

sont importantes en raison de l'insuffisance du drainage.

- Inefficacité des systèmes de brise-vents : personne ne s'est intéressé à la façon dont les cultivateurs d'oasis avaient résolu le problème des vents de sable. Les parcelles sont trop grandes et les bandes forestières trop étroites pour jouer efficacement le rôle de brise-vents.

- Problèmes de gestion particulièrement aigus en raison de la taille des unités (1000 ha).

### EVOLUTION DU PROJET

Dès 1978, on s'oriente vers la formule coopérative de production (3 coopératives en 1978, .80 en mars 1980 réunissant 1900 attributaires, chiffre correspondant aux logements disponibles). La coopérative regroupe en moyenne 26 attributaires qui cultivent une superficie d'une quarantaine d'ha. Elle dispose de matériel agricole (tracteur, charrue ...) de cheptel de trait et de rente et de bâtiment d'exploitation.

Si cette nouvelle formule a déjà produit des résultats très encourageants, tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

Chaque coopérative est assujettie à un plan élaboré par le Commissariat au Développement Rural qui n'a pas toujours les moyens de sa politique : les semences sont distribuées parfois avec retard et ne sont pas toujours en très bon état; faute de pièces détachées, le parc de matériel agricole n'est pas en parfait état de marche... Les objectifs du plan ne peuvent dans ces conditions être respectés : le paysan s'adapte à la situation dans la mesure du possible. Tous les coopérateurs ne sont pas également qualifiés : certains paysans ne peuvent mettre en application leurs connaissances agronomiques acquises dans des zones écologiques différentes, d'autres, les anciens nomades par exemple n'en ont jamais eu ... Les résultats représentent donc une grande dispersion selon les coopératives.

### CONCLUSION

M. REBOUL estime que l'autogestion est une nécessité technique pour pallier les déficiences de l'approvisionnement en semences, en pièces détachées et en moyens de travail de toutes sortes. Il ne nie pas l'intérêt d'é-

toffer les réseaux d'expérimentation et de vulgarisation et d'améliorer l'approvisionnement en moyens de production mais prône, pour pallier les insuffisances actuelles, le développement de l'autofourniture sous toutes ses formes : autofourniture de semences, de fourrages, autoconsommation, autogestion financière, autoencadrement des coopératives.

Il pense que même réorganisé en coopératives agricoles, le périmètre posera, à long terme, des problèmes en raison notamment de l'absence de politique en matière d'élevage : le bétail peut paître où il veut et hâte la désertification de la zone environnante.

#### BIBLIOGRAPHIE

J.Cl. REBOUL : "Le lent apprentissage de l'autogestion : les coopératives de production agricoles d'Abadla, Algérie". Paris, INRA, Station d'Economie et de sociologie Rurales, rapport de mission juillet 1980, 26 p. + LXV annexes, multigr.

Article paru dans :

Revue Tiers-Monde, t. XXII, n° 88, oct.-déc. 1981.